



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois le treize avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MME VALERO Christine 1ère Vice-Présidente.

PRESENTS : MM FAU- OURCET- MONTAGNE- MME FADDI- MM-FRASSIN-GARDELLE- LAROCHE-LENCOU - MME BONASSIEUX- MM DAGUZAN- RAMUSCELLO -RICARD- VERNHES-BAZART- CURETTI-BRESSOLLES- COLOMBIER-AYRAL-BARBERA- MOULET-GALZIN-THOMAS-GAYRAUD- MME RABOU-ARMENGAUD -KAZIMIERZACK

EXCUSES : MME AUCHENBAUM- MM BARDOU- VANDENDRIESSCHE- ALBERT

PROCURATION : MM VIALA, absent a donné procuration à MM JULIE

MM MAZARS, absent a donné procuration à MM CARAYON

**N° 2023/93**

**Objet : EHPAD Résidence « La Grèze » : suppression et création de poste – avancement de grade**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 complétée et modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail sur proposition du Centre de Gestion et aval du Comité Social Territorial en date du 9 juin 2023, Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté de supprimer les postes suivants et par conséquent de créer l'évolution du grade correspondant :

- Suppression du poste de grade d'adjoint administratif principal 2ème classe et création du grade administratif principal de 1ère classe
- Suppression du grade d'aide-soignant de classe normale et création du grade d'aide-soignant de classe supérieure
- Suppression du grade d'adjoint technique principal 2ème classe et création d'adjoint technique principal 1ère classe

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, a approuvé à la majorité ( 2 abstentions  
MM GARDELLE – LAROCHE)

- approuve les créations des cadres emplois suivants à compter du 1 er juillet au sein de l'EHPAD « La Grèze »,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme

La 1ère Vice-Présidente  
Christine VALERO



Le secrétaire de séance,  
Mathieu FAU

